

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 26.09.2021	Heure 20h33	Numéro 21.337	Département(s) DFDS
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Groupe socialiste
Titre : École obligatoire, mise à disposition des moyens d'enseignement romands (MER)
<p>Contenu :</p> <p>Tout au long de la pandémie de Covid-19, les MER ont été mis à disposition des élèves en format numérique. Depuis la reprise scolaire 2021-2022 cependant, pour des raisons de droits d'auteur, les MER ne sont plus en libre accès, alors que de nombreux élèves vivent des quarantaines répétées et longues. Cette situation génère plusieurs problématiques importantes qui favorisent le décrochage scolaire. En effet, l'importante perte de temps liée à l'accès aux MER constitue une inégalité des chances dans les apprentissages scolaires. Quelle est la position du Conseil d'État sur la question ?</p>
Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Sarah Fuchs-Rota		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Katia Della Pietra	Jonathan Greillat	Antoine de Montmollin
Corine Bolay Mercier	Martine Docourt Ducommun	Nathalie Ebner Cottet
Fabienne Robert-Nicoud		